

# La nouvelle réforme de la filiation

Après la nouvelle loi sur le nom, mise en application depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, une ordonnance va entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet. Objectifs : réformer et simplifier la filiation. Explications.

Avec la nouvelle loi sur le nom, adoptée en 2002 par le gouvernement Jospin, les enfants nés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 portent, selon les souhaits de leurs parents, soit le nom de leur père, soit celui de leur mère, soit enfin leurs deux noms accolés dans l'ordre choisi par eux. Une petite révolution dans la transmission du nom de famille qui concerne, à Niort, un nouveau-né sur 7 environ. Dans sa phase transitoire, cette loi s'applique également aux aînés d'une fratrie qui avaient moins de 13 ans au 1<sup>er</sup> septembre 2003. Mais attention : il vous reste pour cela jusqu'au 30 juin de cette année pour entreprendre une démarche à la mairie.

Car dès le lendemain, le 1<sup>er</sup> juillet donc, entre en vigueur l'ordonnance du 4 juillet 2005 qui réforme à son tour la filiation. Evolution des modes de vie oblige, il s'agit de supprimer la distinction, qui existe dans le Code civil depuis Napoléon, entre enfants "légitimes" et "naturels", ces enfants nés hors mariage représentant aujourd'hui 40% des naissances. Et d'établir ainsi dans la loi l'égalité entre les enfants, quelle que soit leur filiation. "Désormais, explique Pascale Joguet, responsable du service municipal de l'Etat civil, le législateur distingue clairement la naissance de l'enfant du statut marital de ses parents." Qu'ils soient mariés ou non, la naissance de l'en-



Bruno Derbord

Au 1<sup>er</sup> juillet, plus de distinction entre enfants naturels et enfants légitimes dans le Code civil.

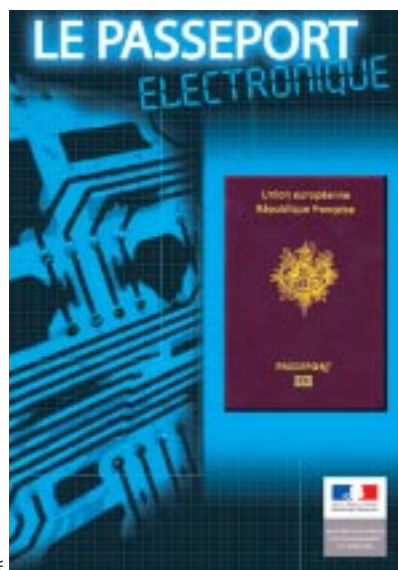
fant suivra à partir du 1<sup>er</sup> juillet quatre modes d'établissement de la filiation : la désignation dans l'acte de naissance, la présomption de paternité pour les pères mariés, qui établit le lien juridique de façon automatique, la reconnaissance par la mère et/ou le père<sup>(1)</sup>. Les mamans auront donc le choix et les femmes non-mariées n'auront plus l'obligation de reconnaître

leur enfant pour établir la filiation. Une simplification égalitaire qui passe – aussi – par l'apparition d'un unique modèle de livret de famille. ■

Isabelle Jeannerot

(1) et le cas particulier de la possession d'état.

Renseignements au service municipal de l'Etat civil, tél. 05 49 78 74 91 ou 05 49 78 75 03.



DR

## Le passeport électronique

Autre révolution aux guichets de l'Etat civil, l'arrivée du passeport électronique. Ce document de voyage, qui est obligatoire pour se rendre aux Etats-Unis, comporte une zone de lecture optique mais peut désormais aussi servir de pièce nationale d'identité. Car, pour l'obtenir, une carte d'identité ou l'ancien passeport ne suffisent plus. Dans la liste des pièces à produire figure désormais une copie intégrale de l'acte de naissance, à demander à la mairie du lieu de naissance... En pratique, un délai supplémentaire à ne pas oublier pour l'obtention du précieux sésame, délivré sous trois

semaines environ à compter du dépôt de la demande. Attention : les deux photos d'identité à fournir doivent impérativement répondre aux normes internationales en vigueur, pour les moins drastiques. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie avant de foncer au Photomaton... Quant aux enfants, ils devront désormais détenir leur passeport personnel. Bien sûr, les anciens modèles en cours de validité demeurent valables jusqu'à leur péremption, tout comme les inscriptions d'enfants qui y figurent. Il n'est donc pas nécessaire de demander leur renouvellement par anticipation.

# Des logements sociaux et un nouveau parking



Bruno Derbord

Ces logements ont été réalisés par les architectes Laurent Chrétien et Claudy Tempereau.

**A**u 88 de l'avenue de Paris et au 25 de la rue de Bellune, on peut depuis le printemps découvrir de nouveaux logements et apercevoir un vaste parking en travaux. Les logements, une quinzaine d'appartements au total, répartis dans deux bâtiments, sont des logements sociaux réalisés par la Sémie et sont déjà partiellement achevés et attribués.

Ils ont été construits sur des anciens bâtiments acquis par la Ville dans le cadre de la politique de la municipalité de construction de logement sociaux dans tous les quartiers. Une opération similaire, à l'angle de l'avenue de Paris (au 170) et de la rue de Souché (aux 2 et 4) proposera 7 nouveaux logements à l'automne. Rappelons à cette occasion que la municipalité niortaise dépasse les quotas imposés de logements sociaux grâce à sa politique volontariste forte. Au 88 avenue de Paris, un vaste parking est actuellement en cours d'aménagement jusqu'à la fin de l'été. D'une capacité totale de 85 places, ce parking ne sera pas réservé aux locataires de la Sémie mais ouvert à tous

terrains, est réalisé de façon à maintenir une quarantaine de places de parking en permanence. Prochaine étape : la pose d'un parement de pierre sur un mur de 90 mètres de long qui donnera un air traditionnel aux lieux. ■

ru de Bellune. Ce parking avait déjà été partiellement ouvert il y a deux ans en raison des travaux de l'avenue de Paris. Le chantier actuel, après d'imposants travaux d'assainissement et des interventions sur les réseaux sou-



Bruno Derbord

Un nouveau parking public est aménagé au 88 de l'avenue de Paris.

## SOLIDARITÉ

# Une charte alimentaire pour tous

**A**lain Baudin, Maire de Niort, a présidé à la signature, le 4 avril au salon d'honneur de l'Hôtel de ville, de la charte alimentaire. Conduite sous l'impulsion de la municipalité en lien avec le CCAS (Centre communal d'action sociale), cette charte a été élaborée en partenariat avec la DDASS (direction départementale des affaires sanitaires et sociales) et le Conseil général autour des cinq associations caritatives niortaises : l'Anneau de l'espoir, la Croix-Rouge, les Restos du cœur, le Secours catholique et le Secours populaire. Institutionnels et asso-

ciations posent ainsi le socle de leur action conjointe au service de l'aide alimentaire

à destination des plus démunis. Première illustration de cette volonté d'agir tous

ensemble : une plaquette<sup>(1)</sup> recense les lieux et horaires des permanences de chaque association. La réflexion se poursuit autour de la démarche de qualité, des règles communes de fonctionnement et des procédures d'attribution des subventions. Signe fort de la municipalité : pour 2006, l'enveloppe dévolue par la Ville aux associations caritatives signataires va être doublée, passant de 6 600 à 13 200 euros. ■



Bruno Derbord

Le Maire, le Conseil Général et la DDASS ont signé une charte avec 5 associations caritatives.

(1) disponible dans les lieux publics et sur le site internet de la ville : [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com)

# Valoriser l'image de la ville

*Si, dans l'ère du touriste zappeur, Niort souffre d'un déficit d'image, la Ville peut jouer ses atouts. Les pistes de réflexion détaillées dans le schéma de développement récemment présenté par l'Office de tourisme sont nombreuses.*

Avec sa trentaine d'hôtels pour un millier de lits, l'activité touristique niortaise génère entre 20 et 30 millions d'euros chaque année. Une activité qui connaît ces dernières années, dans un contexte national défavorable, une baisse de fréquentation de 15 à 20%. C'est ce qui ressort du diagnostic posé sans complaisance par l'Office de tourisme à travers son schéma de développement, établi en concertation avec les acteurs locaux.

Réalisé à la demande du Maire, ce schéma définit pour les années à venir les axes de la politique touristique niortaise dans sa globalité. Des axes de réflexion en synergie avec la volonté municipale de conduire le

touristique, ou encore l'ouverture d'une aire de camping-cars à Pré-Leroy, en plein cœur du centre-ville.

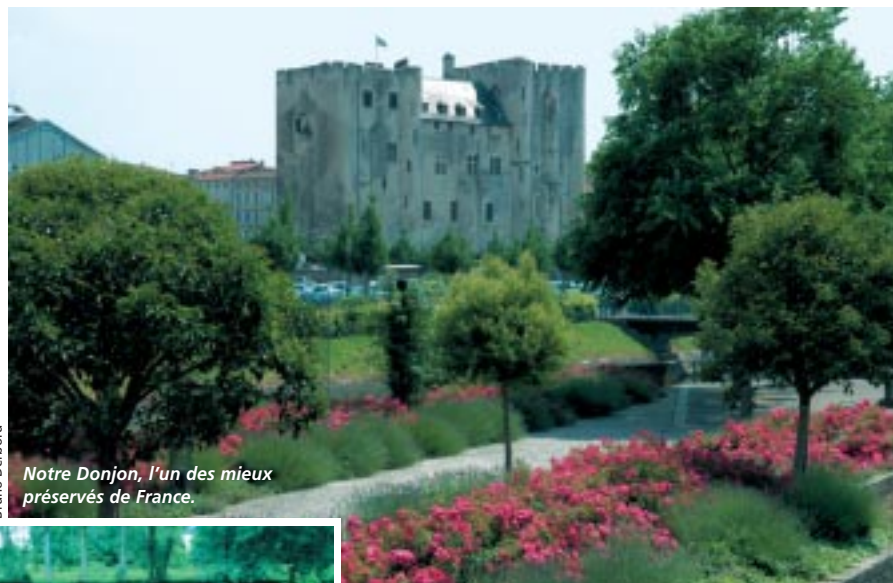
## Structurer le territoire

"L'axe majeur de cette réflexion porte sur la nécessité d'affirmer la notoriété de notre cité, explique Gérard Doray, directeur de l'Office de tourisme. Dans cette démarche soutenue à la fois par la Ville et par l'Office de tourisme, notre mission doit permettre de structurer le territoire,

mais aussi de construire une mise en réseau de tous les acteurs."

Les pistes ne manquent pas pour rendre la ville plus attractive : optimiser les infrastructures et les services d'accueil, mettre en valeur le patrimoine urbain et naturel ou encore renforcer l'animation événementielle. Ainsi, l'Office de tourisme propose de valoriser les entrées de ville et la signalisation, notamment sur les autoroutes, de mettre en place un observatoire touristique local, enfin de mieux identifier les professionnels du tourisme et les sites de visites.

Car dans la carte de son potentiel touristique, la ville bénéficie d'atouts majeurs dont l'emblème reste notre Donjon, que nous allons bientôt pouvoir redécouvrir après une longue fermeture pour travaux. Sans oublier le Pilori, libéré des collections avec l'ouverture ce mois-ci du musée d'Agesci (lire également page 16). "Développer des lieux de visite ou des circuits, ce pourrait être aussi, par exemple, une vitrine du patrimoine installée au Pilori avec une



Notre Donjon, l'un des mieux préservés de France.



Niort, aux portes du Marais.

notamment engagées pour développer l'animation fluviale en centre-ville avec des bateaux promenade. Au chapitre des animations, outre les Jeudis de l'été niortais, le feu d'artifice du 14 juillet et le marché de Noël, la place de la Brèche va vivre au rythme d'un riche programme d'événements, depuis les rencontres hip-hop et la fête de la musique ce mois-ci (lire pages 20 et 5) jusqu'à l'installation d'une patinoire en plein air cet hiver. Quant à l'angélique, identité forte de nos papilles, elle pourrait être au cœur d'un festival autour d'animations culturelles et de tables gourmandes. Autant d'atouts qui permettront aux acteurs du tourisme de lancer l'offensive sur les salons spécialisés. ■

Isabelle Jeannerot

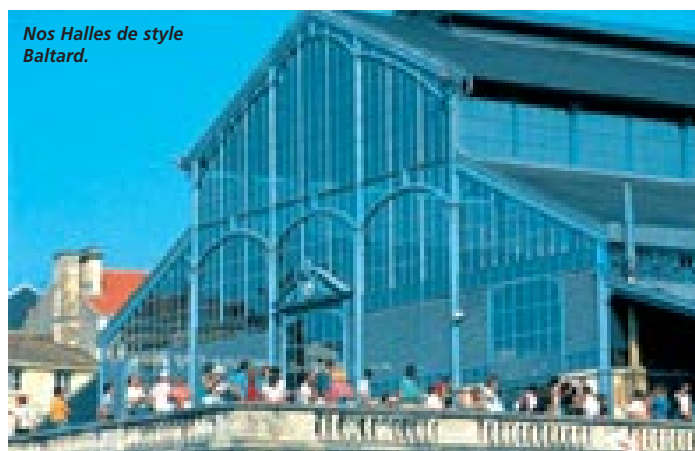


Le portail de l'église Notre-Dame.

développement économique et l'attractivité de la ville. A cet égard, les grands projets qui prennent corps en ville, à l'image du réaménagement des places de la Brèche et du Donjon, s'inscrivent fortement dans cette logique, tout comme le futur Pôle Sports, vecteur d'une forme innovante de tourisme orientée vers les loisirs. Mais aussi la récente instauration de la taxe de séjour, qui positionne résolument Niort sur un développement touris-

## Des atouts à valoriser

Autre atout majeur, le patrimoine naturel qui positionne Niort, ville à la campagne, comme porte du Marais poitevin, s'appuyant sur les circuits de randonnée de la Coulée verte (lire également Vivre à Niort n° 166) et du Chemin communal du III<sup>e</sup> millénaire. Des pistes de réflexion sont



Nos Halles de style Baltard.

# Les vacances des petits loups



Un programme pour les grands...

Bruno Derbord

**Camp roulotte ou stage kayak ? Séjour loin de Niort ou stage sur place ? Les centres de loisirs municipaux ouvrent leurs portes du premier au dernier jour de l'été... C'est le moment de vous inscrire !**

**V**otre aînée voudra-t-elle faire un stage avec Muriel Hermine, l'ex-grande championne olympique et son équipe d'artistes ? Votre cadet préférera-t-il un séjour multi-activités avec escalade, kayak, tir à l'arc et spéléo ? Et votre benjamin sera de son côté sûrement content de retrouver ses petits copains au centre maternel réservé aux 2-4 ans... Autant de propositions que d'enfants ou presque sont offertes par les centres de loisirs municipaux. Organisés selon les tranches d'âge, ils vous offrent aussi plusieurs possibilités selon le quartier où vous habitez (excepté pour les tout-petits) et selon les envies de vos enfants. Cette année encore, la Ville vous propose des camps, des stages, des séjours ou encore des animations à la demi-journée en centre de loisirs. Toute une palette multico-

lore d'activités en somme... D'autant qu'aux centres municipaux, s'ajoutent les possibilités des Maisons de quartier qui ont mis sur pied un programme à la demi-journée.

Forte du constat que les Niortaises seraient les femmes françaises les plus nombreuses à travailler, la municipalité a depuis bien longtemps fait le choix de proposer des centres de loisirs, animés et encadrés par un personnel des plus compétent et qualifié. Cette priorité – qui n'est pas celle de toutes les villes, rappelons-le – nous permet de confier nos rejetons en toute quiétude

lorsque nous partons au labeur... D'autant que les tarifs sont calculés selon les quotients familiaux, c'est-à-dire vos ressources, et que les repas comme l'ensemble des activités et sorties sont inclus dans le prix. Autre élément très pratique pour certaines familles : un transport en bus

est effectué au départ de chaque école de Niort vers les centres et un service de garderie le matin tôt et le soir jusqu'à 18h30 est assuré par les centres. Dirigés par des animateurs diplômés et animés par des équipes de jeunes également formés, les centres de loisirs vous proposent au choix soit de s'occuper de vos enfants dans plusieurs centres répartis dans la ville. Avec un programme quotidien de jeux, d'arts plastiques, de sport, de sorties à la journée avec pique-nique... Soit un éventail de séjours à l'extérieur pour les plus grands (les 8-10 ans,

12-14 ans)... Camp roulotte, stage voile ou descente de la Sèvre en kayak : l'affiche est des plus alléchante... Pour prendre connaissance en toute tranquillité et avec vos petits loups de cette multiplicité d'offres, la Ville a réalisé un catalogue exhaustif pour l'été 2006. Ce catalogue a été envoyé automatiquement à



Les tout-petits ne sont pas oubliés...

Bruno Derbord

## Muriel Hermine a un rêve

A l'instar du très fameux "I had a dream" de Martin Luther King, l'ancienne championne de natation synchronisée Muriel Hermine a fait un rêve. Forte de sa notoriété gagnée aux Jeux olympiques, elle aurait pu couler des jours heureux dans la demeure deux-sévrienne où elle s'est installée. Mais elle a préféré créer une association humanitaire destinée à permettre à des jeunes de rencontrer des artistes. Dans l'objectif de monter un spectacle ensemble et de découvrir un nouvel horizon. Le Maire de Niort a souhaité offrir cette possibilité aux jeunes Niortais des centres de loisirs qui pourront donc cet été participer à un stage de trois jours début juillet (voir catalogue des centres de loisirs).

tous les allocataires de la CAF niortais, grâce à un rapprochement des deux institutions. Et vous pouvez, si vous le souhaitez, le retirer soit à l'Hôtel administratif communal, soit dans votre mairie de quartier ou votre maison de quartier. Seul impératif : retourner votre bulletin d'inscription le plus tôt possible (dans l'un des lieux cités ci-dessus) et en tout état de cause, avant le 16 juin. ■

Véronique Bonnet-Leclerc

**Rens. Service municipal des centres de loisirs, tél. 05 49 78 76 76 ou 05 49 78 75 25 ou dossier à retirer à l'Hôtel administratif communal ou dans les mairies et les maisons de quartier.**

### Le saviez-vous ?

## Nouveau : une école handigolf à Niort

**Le Golf club de Niort a décidé de créer une école adaptée aux personnes handicapées et organise samedi 10 juin une journée spéciale de lancement. Rappelons que notre club a la chance de compter dans ses rangs Alain Bernard, champion handigolf de haut vol (lire Vivre à Niort n°156). Cette journée**

**débutera à 9h15 par des ateliers d'initiation encadrés par un professeur et réservés aux personnes handicapées (jusqu'à 11h30 et de 15h30 à 17h30). En début d'après-midi, se déroulera une compétition par équipe de quatre (dont un joueur handigolf). Des moyens spécifiques (buggy, voiturettes) seront à**

**la disposition des handicapés pour leur faciliter l'accès au golf. La journée s'achèvera par une remise de prix et un dîner ouvert à tous au restaurant du golf. Une façon bien sympathique de porter sur les fonts baptismaux cette nouvelle section sportive. ■**

Contact : Golf club tél. 05 49 09 01 41.

# L'équitation pour tous

*Oui, les sports équestres sont ouverts à tous, et pas seulement à une élite. Tel est le cheval de bataille des responsables du Centre équestre municipal qui veulent aujourd'hui séduire les plus jeunes... et convaincre les parents.*

Thomas s'active autour de son poney. Il le panse, il le soigne, il le câline aussi. Large sourire aux lèvres, il n'a pas un instant à lui, à peine distrait par l'appel de ses camarades du même âge. Ils sont comme lui 264 enfants et ados à se retrouver chaque semaine au Centre équestre municipal, dont la Ville a confié l'animation à l'UCPA<sup>(1)</sup>. "Souvent, mes enfants veulent venir durant les vacances, témoigne Viviane, la mère de Thomas. Ils retrouvent ainsi les chevaux en dehors des cours". Une maman d'autant plus sensible à l'attrait du

namment calme. L'animal permet de se poser, d'être attentif. Il s'agit d'un vrai partage avec beaucoup d'affectif. C'est très éducatif car les enfants doivent faire corps et composer à deux."

## Une image à modifier

Si le cas de Viviane et de ses deux fils semble exemplaire, Michel Cizeron, le directeur du Centre équestre municipal, avoue que beaucoup reste à faire. "Nous pouvons accueillir 550 adhérents contre 372 aujourd'hui, explique-t-il. Nous misons sur le bouche-à-oreille<sup>(2)</sup> et la qualité de nos prestations pour attirer les plus jeunes." Mais il sait qu'il devra convaincre d'abord les parents, plus angoissés que leurs bambins. "Il faut savoir qu'on compte plus d'accidents scolaires que de chutes de cheval, affirme, rassurant, le directeur. Nos enseignants sont diplômés et nos animaux bien dressés pour recevoir des enfants." "Pour les tout-petits, renchérit Viviane, le personnel encadrant veille vraiment de façon très professionnelle."

Reste la question du coût, que Michel Cizeron aborde... sans monter sur ses grands chevaux ! "Le mythe de l'équitation chère, c'est désormais dépassé, souligne-t-il. Mais il faut comparer ce qui est comparable. Une fois un match de foot terminé, vous mettez le ballon dans un coin et c'est tout. Chez nous, un poney coûte plus de 900 euros à l'achat. Ensuite, deux palefreniers sont employés pour l'entretien de nos 42 chevaux et poneys. Nous achetons chaque mois des tonnes de paille et de foin. Sans parler du



Le centre équestre possède un manège et trois carrières dont une de compétition.

matériel, dont 40 selles mises à disposition des adhérents. C'est vrai que l'équitation a un prix. Mais les tarifs que nous pratiquons sont vraiment bas."

Dehors, indifférent, Thomas a décidé de promener son poney, au grand dam de sa mère... ■

Stéphane Mauran

(1) Union des centres sportifs de plein air.  
(2) A noter que le 4 juin, un championnat régional poney se déroulera au Centre équestre.

**Contact : Centre équestre municipal de Niort, 400 route d'Aiffres, tél. 05 49 28 28 28. Ouvert du lundi au samedi.**



Faire du cheval, c'est aussi savoir s'en occuper...

## Fiche pratique

- **L'âge.** Dès quatre ans, les enfants peuvent pratiquer sur des poneys. Le centre équestre privilégie l'aspect ludique. Les adultes, même débutants, sont également acceptés sans limite d'âge.

- **Les tarifs.** Avant de commencer, il faut adhérer au Club hippique niortais pour un coût modique (10 euros). Se rajoutent la licence de la Fédération française d'équitation et l'assurance (entre 25 et 36 euros). Il suffit ensuite de choisir le nombre de "reprises" (leçons) au trimestre. 12 reprises reviendront à 101 euros pour les moins de 8 ans, 128 euros pour les 8-16 ans et 152 euros pour les plus de 16 ans. La seconde possibilité consiste à payer à la leçon, qui, selon l'âge, coûte entre 12 et 16 euros.



Thomas, 8 ans, et sa mère Viviane partagent une même passion, l'équitation.

Centre équestre qu'elle a elle-même succombé à ses attraits il y a quelques années. "J'ai d'abord amené mon grand fils David en 1990. Puis Thomas a suivi dès l'âge de quatre ans, raconte-t-elle. A force de les attendre, de traîner aux manèges, ils m'ont donné l'envie d'essayer."

Un loisir auquel Viviane trouve des vertus multiples. "Thomas était un enfant turbulent. Mais face à un cheval, il est éton-

# Sous les platanes un mail pavé



Bruno Derbord

Les pavés de l'esplanade de la République ont été présentés au Maire fin Avril.

Le Maire, Alain Baudin, en compagnie de plusieurs adjoints, Rodolphe Challet, Gilles Frappier, Michel Gendreau et Gérard Nébas, s'est rendu officiellement place de la Brèche fin avril pour lancer les travaux du bas de la place. Rappelons que l'esplanade de la République, déjà livrée aux piétons depuis

l'automne et aux premiers engins, est actuellement en pleine refonte. Première pièce maîtresse des aménagements de la Brèche, l'avenue se transforme sous nos yeux en un beau mail pavé entièrement dévolu aux terrasses de cafés et de restaurants. Pendant que la place des Martyrs de la Résistance est

de son côté transfigurée en un lieu de recueillement et de mémoire. Les travaux, conçus en plusieurs tranches pour permettre l'accès permanent au centre-ville et aux commerces, s'enchaînent les uns aux autres. La phase préparatoire, lancée à l'automne, a dans un premier temps permis de rénover les réseaux souterrains et en particulier d'installer une importante conduite pour la collecte des eaux de pluie. Depuis, c'est en surface que se déroulent les opérations, sous l'œil attentif des passants intéressés par ce chantier historique. L'objectif étant que fin juin, une partie de la Fête de la musique puisse prendre place symboliquement sur notre nouvelle avenue et ses terrasses enfin débarrassées de toute circulation et pollution. ■

## Une conférence exceptionnelle

En marge de leur cycle annuel de conférences, les Amis des arts nous convient à découvrir le projet architectural de la Brèche, vu sous l'angle de la création artistique s'inscrivant dans le paysage urbain. L'architecte Jean-François Milou viendra en personne présenter, le 8 juin au Moulin du Roc, la genèse de ce chantier historique. A l'appui d'esquisses et de dessins, cette conférence exceptionnelle nous permettra de mieux comprendre le processus de création qui a abouti au réaménagement de notre grande place centrale.

Le 8 juin à 20h30 au Moulin du Roc. Rens. : Amis des arts, tél. 05 49 73 30 48.

### SUR VOTRE AGENDA

Voici les prochaines séances des conseils de quartier, bien sûr ouvertes au public

- Centre-ville, le 1<sup>er</sup> juin à 18h30 à l'Hôtel de Ville, salle de justice de paix.
- Souché, le 6 juin à 20h30 à l'école primaire Jean-Mermoz.
- Sainte-Pezenne, le 7 juin à 20h30 à la salle des fêtes.
- Saint-Liguaire, le 14 juin à 20h30 à la salle des fêtes.
- Goise-Champommier-Champ-clairot, le 14 juin à 20h30 à l'annexe de la maison de quartier.
- Saint-Florent, le 27 juin à 20h30 à la maison de quartier.

## Notez-le

### Egalité hommes femmes au travail

La Ligue des droits de l'Homme en a fait son cheval de bataille cette année : l'égalité des hommes et des femmes et le caractère universel de ce combat. La section niortaise de la Ligue a fait le choix de participer à ce mouvement national en organisant jeudi 8 juin à 17h30 un débat avec plusieurs intervenants spécialisés. Le thème retenu à Niort, ville où le taux d'activité des femmes serait le plus fort en France, est celui de l'égalité au travail. Cette table ronde a reçu le soutien du Maire, Alain Baudin et de son adjointe déléguée aux droits des femmes, Geneviève Rizzi, ainsi que d'autres institutions niortaises, et sera accueillie dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville. A l'heure où nous écrivions ces lignes, le nom des intervenants n'était pas complètement arrêté mais la présence d'un avocat, spécialiste national de la question de l'égalité dans le monde du travail et membre du comité central de la Ligue des droits de l'Homme, maître Claude Katz, était assurée. Le président niortais de la Ligue avait également contacté notre députée, Geneviève Gaillard, ainsi que des représentants des grandes entreprises niortaises et des syndicats. La volonté des organisateurs était en effet de nous proposer, à un horaire où la vie de famille n'a pas encore pris le dessus sur la vie professionnelle, un vrai débat d'idées. ■